



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002634

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Management et gestion de rayon (DISTECH)

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, créée en 2001, est proposée en convention avec l'association « DISTECH grande surface » qui travaille en étroite collaboration avec la fédération des entreprises du commerce et de la distribution. Elle est proposée exclusivement par la voie de l'apprentissage et a pour objectif de former au métier de manager de rayon, responsable de petite surface, chef de secteur, gestionnaire commerciaux en grande surface spécialisée, éventuellement à terme directeur de magasin. Elle est accessible aux titulaires de DUT « Techniques de commercialisation », aux étudiants issus de deuxième année de licence (L2) « Economie-Gestion », « Administration économique et sociale » ou encore, « Mathématiques appliquées aux sciences sociales ». Il est aménagé une mise à niveau en début de formation dans les domaines du droit, de l'économie de la gestion et de l'organisation avec une pédagogie différenciée en fonction des cursus des candidats.

L'attractivité de la formation montre qu'un candidat sur deux ou trois, est retenu pour cette formation. Cette licence professionnelle complète l'offre au sein de l'établissement. L'appartenance au réseau DISTECH garantit une répartition équilibrée de ces licences professionnelles sur le territoire national, dont deux sont proposées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'une à Nice, l'autre à Aix-en-Provence, couvrant largement les besoins des enseignes partenaires de la grande distribution.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 % / 28 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	82 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur dont la spécialité n'est pas directement en rapport avec le contenu de formation (droit des affaires). Il est également directeur des études de la licence professionnelle « Droit à la consommation et droit social ». Il s'appuie sur une équipe pédagogique bien équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels qui interviennent dans le cœur de métier. Le pilotage est rigoureux comme le souligne la régularité des réunions et la participation des représentants du monde académique et professionnel. Le conseil de perfectionnement, intégrant des délégués étudiants, est attentif à l'évolution de la licence professionnelle. Tous les étudiants de la licence professionnelle suivent la formation sous contrat d'apprentissage, les autres publics sont soumis à ce même calendrier.

Le programme pédagogique a été établi en collaboration avec la profession et repose sur des unités d'enseignements académiques et des unités d'enseignements de professionnalisation bien différenciées. Les partenariats professionnels sont évoqués comme solides et pérennes, la diversité des entreprises garantit la contribution de professionnels occupant des postes très variés, favorisant ainsi la dimension professionnalisante de la formation. Leur contribution dans la réflexion sur le référentiel métier, sur l'organisation de l'alternance et le soutien financier apporté par la taxe d'apprentissage sont des éléments fondamentaux du partenariat. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant (85 % d'après les enquêtes réalisées en interne), et s'accompagne de poursuites d'études très marginales. Cette formation répond bien à son objectif de former par l'alternance et s'inscrit dans la réussite d'une insertion professionnelle rapide et efficace pour un nombre de diplômés significatif.

- Points forts :
 - Une insertion professionnelle satisfaisante.
 - Un accès par la voie de l'apprentissage.

- Points faibles :
 - Le volume horaire assuré par des professionnels est trop faible.
 - Le conseil de perfectionnement est insuffisamment opérationnel.
 - Le faible effectif d'étudiants provenant de L2.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est proposé à l'établissement de confier au conseil de perfectionnement la réflexion prospective de la formation, en particulier sur la question de l'articulation entre l'apprentissage et le marché de l'emploi. La qualité du dossier fait apparaître des similitudes avec les autres licences professionnelles en partenariat avec DISTECH.